

Appel à candidatures F/H/X pour le remplacement de la direction générale et artistique du Théâtre de l'Escalier des Doms asbl

L'Organe d'Administration du Théâtre de l'Escalier des Doms asbl,
recrute son-sa Directeur-trice général-e et artistique

Poste à pourvoir au 1er septembre 2024.

Présence bienvenue de le.la future direction au déroulement de la prochaine édition du Festival, frais à charge (déplacement, hébergement, défraiements) du Théâtre des Doms, entre le 3 et le 21 juillet..

Préambule

Le Théâtre des Doms a pour mission – durant le Festival off d'Avignon et en dehors de celui-ci durant toute la saison – de favoriser la diffusion internationale, en particulier vers la France, de spectacles professionnels créés par des artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'affirme à la fois ouvert aux expressions artistiques diverses et comme un tremplin de mise en marché pour les créateurs Wallons et Bruxellois.

Il remplit sa mission durant toute l'année dans un champ de disciplines artistiques multiples et, aussi, par l'organisation de résidences et privilégiant les projets visitant des esthétiques et des expressions artistiques contemporaines, attentives à la diversification des représentations du monde comme à la promotion de la diversité culturelle. Ces résidences sont menées par des équipes ou des artistes de la Belgique francophone qui visent une diffusion hors la fédération Wallonie-Bruxelles.

L'accompagnement à la diffusion est une priorité dans l'action menée avec le souci constant de créer des contacts, des ouvertures, des rencontres, de la circulation des artistes et des œuvres issues de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Calendrier prévisionnel

- Publication de l'appel à candidature F/H/X 14 mars

- Clôture du dépôt de candidature 24 avril
Sous réserve que des candidatures des deux sexes aient valablement été introduites (décret du 10/04/03 modifié le 02/12/21, art. 76/3 § 3 alinéa 2)

- Première session du jury, composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes : sélection de maximum 5 candidatures sur base des dossiers reçus 13 mai

- Deuxième session du jury : entretien avec les candidat(e)s retenus ayant déposé un projet. 22, 23 mai

- Délibération et rédaction d'un rapport motivé à destination de l'OA comportant un classement des candidat(e)s. 24 mai

- Décision de l'OA 05 juin

- Envoi au Gouvernement pour approbation 10 juin

- Prise de fonction de la nouvelle direction **1^{er} septembre 2024**

1. Missions du·de la Directeur·trice

La Directrice, le Directeur, mettra tout en œuvre afin de réaliser les missions suivantes, en application de l'accord-programme portant sur la période 2021 à 2025 et les suivants qui lie et lieront l'association à WBI (Wallonie-Bruxelles International) et au Ministre en charge des Relations Internationales de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec une attention particulière à la diversification des représentations du monde, la contribution à la protection et à la promotion de la diversité culturelle :

Dans le cadre du festival Off d'Avignon

- Programmer, après appel à candidature, un éventail d'œuvres pour la scène, essentiellement théâtrales, chorégraphiques et circassiennes reflétant la richesse, le dynamisme, l'excellence, la singularité, la diversité des représentations artistiques du monde et la force de propositions innovantes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Offrir un encadrement professionnel aux artistes, tant sur le plan technique et promotionnel, que sur le plan de l'accompagnement à la diffusion et de la mise en réseau.
- Collaborer avec toute personne ou association susceptible d'aider à établir une programmation conforme aux objectifs recherchés.
- Programmer des spectacles en salle comme en extérieur (Jardin du Théâtre) et dans des lieux partenaires si cela rencontre une cohérence sectorielle et un agenda compatible avec celui des professionnel·le·s de ces secteurs (cirque, danse, musique, marionnettes).
- Contribuer à la promotion des artistes et créations de la FWB et prospecter toute opportunité de leur diffusion.
- Renforcer la visibilité des artistes et créations de la FWB par des collaborations et des échanges avec des opérateurs locaux ou régionaux.

Durant toute l'année

- Poursuivre la mise en œuvre des missions et respecter le cadre budgétaire et les délais définis pour la soumission des différents dossiers prévus dans l'accord-programme 2021-2025 et les suivants.
- Assurer le développement des activités sur l'ensemble de la saison.
- Prendre en compte la diversité du champ culturel dans la programmation.
- Contribuer à la promotion des artistes et créations de la Fédération Wallonie-Bruxelles et prospecter toute opportunité de leur diffusion.
- Renforcer la visibilité des artistes et créations de la Fédération Wallonie-Bruxelles par des collaborations et des échanges avec des opérateurs locaux ou régionaux.
- Servir d'interface, en l'Europe et en francophonie, entre les artistes de la Fédération-Wallonie Bruxelles et les professionnels de la diffusion.
- Organiser des événements professionnels rassemblant des programateur·trice·s autour d'artistes et des œuvres de la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Développer une dynamique de réseaux (locaux, régionaux, européens, francophones) qui aide à la mise en marché des artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Organiser des résidences de création dans les arts de la scène au Théâtre des Doms, et plus généralement à Avignon.
- Rédiger et présenter à l'Organe d'administration les rapports d'activités (Festival, résidences, ...) et généraux sur l'institution (enjeux, projets et capacités humaines), les rapports financiers, budgets prévisionnels, suivi budgétaire, rapports du CAC, etc...
- Participer à la rédaction des demandes de subvention, et des dossiers justificatifs desdites demandes en collaboration avec l'équipe du Théâtre et de l'OA.
- Encadrer la communication et les relations publiques, notamment en :
 - ° veillant à la cohérence du plan de communication ;
 - ° représentant la structure auprès des médias et dans les réunions, situations et événements officiels ou institutionnels ;
 - ° rédigeant les éditoriaux et les textes, participer au choix de la charte graphique et des images qui expriment et illustrent les choix de la ligne artistique.
- Diriger et à motiver une équipe dans un environnement de travail positif et une approche inclusive et collaborative qui porte une attention particulière aux questions de genre.
- Accorder une attention constante au bien-être au travail tant du personnel permanent que des équipes accueillies
- Veiller à la qualité de mise en œuvre de la bonne gouvernance.
- Mettre en place, le cas échéant, des modalités de formation en gestion des ressources humaine, tant pour la direction que pour le personnel
- Favoriser l'innovation et la recherche en matière de gestion collaborative et de ressources humaines
- Procéder s'il échet au recrutement du personnel, en collaboration avec l'administrateur.trice et en concertation avec l'Organe d'administration.
- Veiller à et assurer, en lien et en accord avec les services compétents de la Fédération Wallonie-Bruxelles, propriétaire des lieux et les différents organismes de contrôle :
 - ° la maintenance, les rénovations et transformations des équipements et appareillages de nature mobilière ou immobilière ;
 - ° l'entretien régulier des lieux, leur sécurité tant pour les travailleur·euse·s que pour le public

2. Profil du·de la Directeur·trice générale et artistique

La fonction implique la double responsabilité de la programmation artistique ainsi que de la gestion administrative comme financière de la structure

Le·la candidat·e devra faire preuve des qualités suivantes :

- Témoigner d'un parcours pertinent assorti d'une expérience professionnelle en rapport étroit avec l'activité et la fonction.
- Attester d'une expérience tant artistique que budgétaire de la gestion de projets en rapport étroit avec les missions du Théâtre des Doms,.

- Attester d'une expérience professionnelle de la gestion des ressources humaines dans l'animation et de la direction d'un travail en équipe.
- Témoigner d'une réelle connaissance du spectacle vivant et de la vie culturelle en Wallonie et à Bruxelles.
- Disposer d'une connaissance des intérêts et des enjeux des politiques culturelles développées par la Fédération Wallonie-Bruxelles sur le plan national et international.
- Attester de l'expérience du montage des dossiers pour l'obtention de financements.
- Démontrer la capacité à bâtir des projets croisés et à être l'interface entre les artistes et les professionnels de la diffusion

3. Conditions matérielles et financières

Employeur : asbl Théâtre de l'Escalier des Doms en Avignon.

Secteur d'activité : Arts de la scène

Adresse : La Bellone rue de Flandre 46 1000 Bxl

N° entreprise : BE 0477.049.364

- Le-la Directeur-trice, disposera d'un mandat de 5 ans (renouvelable une fois), sous contrat de droit français.
- La rémunération mensuelle est fixée par l'organe d'administration d'après la CCNEAC (Convention collective nationale pour les entreprises artistiques et culturelles) qui définit les activités du Théâtre, groupe 1, échelon 3, selon l'ancienneté à laquelle le-la directeur.trice pourra prétendre. ¹
- Il-elle résidera principalement en Avignon.
- Le-la Directeur-trice travaillera sous la responsabilité de l'asbl Théâtre de l'Escalier des Doms en Avignon, en application de l'accord-programme portant sur la période 2021 à 2025 qui lie l'association à WBI (Wallonie-Bruxelles International) et au Ministre en charge des Relations Internationales de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

4. Conditions de l'exercice de la fonction

- Être prêt-e à se domicilier à Avignon ou à proximité et disposé-e à effectuer de très nombreux déplacements en Belgique et à l'étranger;
- N'exercer aucune fonction pouvant entraîner des conflits d'intérêts avec les responsabilités décrites et s'abstenir d'exercer au cours du mandat toute activité (privée ou publique) de réalisation, de production et de diffusion de spectacles.

5. Cadre institutionnel

Le projet doit être développé dans le respect de l'accord-programme 2021 –2025.

¹ Disponible ici

https://www.legifrance.gouv.fr/conv_coll/article/KALIARTI000047792509#KALIARTI000047792509

La direction devra préparer et développer, en collaboration avec l'OA, le projet d'accord-programme 2026-2030

6. Procédure de recrutement

La présente procédure de recrutement s'inscrit dans le cadre et dans le respect du décret du 02/12/21 modifiant le décret-cadre du 10/04/03 relatif à la reconnaissance et au subventionnement du secteur professionnel des arts de la scène en vue d'encadrer les procédures de recrutement aux fonctions de direction, et en particulier son titre VIIIbis.

Les Services du Gouvernement jouent le rôle d'observateur du bon déroulement de la procédure (Art. 76/9 § 1^{er} du décret-cadre du 10/04/03 modifié le 02/12/21)

Le jury, composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes, sera attentif à la diversité des genres tout au long de la procédure. Il se dotera, s'il échet, de dispositifs spécifiques pour éviter tout conflit d'intérêt. Les candidatures des deux sexes sont souhaitées.

Le dossier de candidature sera présenté au format PDF. Il ne devra pas excéder 72.000 signes (espaces non-compris) hors projet de budget. Il sera envoyé par mail sur l'adresse candidature.lesdoms@gmail.com pour le 24 avril 2024 avant 23:59. Les manifestations d'intérêt quant à ce recrutement, les dossiers de candidature, les documents à produire ou produits volontairement dans ce cadre, devront tous, sous peine de nullité, être adressés exclusivement à cette adresse. S'il est constaté qu'aucune candidature du sexe le moins représenté n'a valablement été introduite au regard de la procédure de sélection établie par l'organe de décision, la procédure de publicité est prolongée pour au moins quatre semaines avant clôture de l'appel à candidatures.

Le Théâtre des Doms s'engage à n'utiliser les données de votre dossier de candidature que dans le cadre strict de cet appel et à respecter le RGPD. Il ne publiera pas la liste des candidatures reçues.

- Premier tour

Les candidat-e-s sont invité-e-s à déposer un projet artistique comprenant

- ° un projet de programmation de la saison à partir de janvier 2025 dans lequel ils.elles définiront les enjeux et les choix esthétiques prioritaires de leur projet artistique
- ° les éléments budgétaire lié à ce projet
- ° l'organigramme correspondant

A cette fin, le jury mettra à disposition sur demande à l'adresse admin@lesdoms.eu les documents réglementaires et budgétaires suivants : accord-programme 21-25, statuts, organigramme, budget prévisionnel synthétique 24-25.

Le jury établira ensuite un classement des candidatures.

- Deuxième tour

Les dates ci-dessous sont données sous réserve que des candidatures des deux sexes aient valablement été introduites à la date du 24 avril (décret du 10/04/03 modifié le 02/12/21, art. 76/3 § 3 alinéa 2)

Le jury recevra en entretien au plus tard le 23 mai 2024 les candidat.e.s les mieux classé.e.s.
A la suite de ces auditions, il établira un rapport à destination de l'Organe d'administration proposant un classement motivé des candidatures, au plus tard le 28 mai 2024.

- Décision finale

L'Organe d'administration examinera les propositions du jury et ses motivations.

Suite à cet examen, il proposera à l'approbation du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le.la directrice.eur général.e et artistique qu'il aura choisi.e au plus tard le 10 juin 2024.

Ni le jury ni l'OA ne sont dans l'obligation de justifier leur choix devant des tiers extérieurs à l'association.